# LE LIEN DE CLAIR LOGIS

N°5 – Avril 2022

## MOT DU PRÉSIDENT

Cher(es) voisin(es), Cher(es) Adhérent(es),

Les restrictions sanitaires tombent ; elles auront laissé des traces dans nos vies mais plus motivés que jamais, nous sommes de retour à vos cotés.

Nouvelle année, nouveau lien, nouveau président; une association toujours portée par son équipe et des adhérents toujours tops et volontaires.

**Alors Les Voisins de Clair Logis, c'est qui, c'est quoi ?**

C'est avant tout un groupe de riverains résolus à sauvegarder l'esprit des premiers fondateurs des quartiers Clair Logis 1 et 2 en préservant le style architectural de nos maisons, la diversité de nos jardins, la quiétude de nos rues, les abords de notre quartier et avant toute chose, conserver du lien entre habitants.

Enfants des pionniers ou nouveaux arrivants et en tant qu'adhérents, nous sommes motivés depuis 2017 pour porter ses valeurs autours de 5 commissions :

- La commission « Histoire et Patrimoine »
- La commission « Place de quartier »
- La commission « Circulation voirie »
- La commission « Fêtes»
- La commission « Sauvegarde du quartier »

Le monde semble s'animer de nouveau alors n'hésitez pas à apporter votre savoir, vos compétences ou juste votre disponibilité pour nous permettre d'avancer et profitez-en pour venir à la rencontre de votre association et surtout des habitants de votre quartier en participant à son:

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
**le mardi 12 avril 2022 à 20h30**

**à la MAISON DES ASSOCIATIONS**
11 Rue du 8 Mai 1945 - 33150 Cenon

En cas d'absence, pensez à donner votre pouvoir à un voisin.

Gardons active notre vie de quartier et continuons à nous dire ensemble que Clair Logis perdure et compte dans notre ville de Cenon.

Jérôme BIZOUARD

## Clair Logis fait son nid

Depuis 1 an déjà, la place Guynemer est labellisée « Quartier refuge » par la Ligue de Protection des Oiseaux.

Le printemps est de retour et nous vous proposons de nous réunir le **dimanche 26 juin à 10h** autour de plusieurs animations:

- Atelier confection de nichoirs ( 1 nichoir offert par adhérents)
- Installation de 3 nichoirs dans les arbres de la place
- Découverte des espèces rencontrées dans le quartier
- Inauguration du panneau Quartier Refuge LPO

Mésange bleue

Inscription obligatoire avant le **29/05/2022** par mail à contact@lesvoisinsdeclairlogis.fr ou par téléphone au 06 07 65 13 86.
Pour les non adhérents une participation de 10€ vous sera demandée.
Nombre de places limitées.

## URBANISME
## SAUVEGARDE du QUARTIER

Une 2ème grue ne devrait plus tarder à émerger le long de l'avenue Cassagne, entre Clair Logis 1 et 2, en lieu et place de la maison néo-basque aux volets bleus, si discrète jusque-là derrière son haut mur peint à la chaux.

Début février, la presse s'est faite le relai des exploits de l'entreprise en charge des travaux de démolition. Celle-ci venait de faire table rase des 5 arbres à conserver dans le cadre du projet de construction de la future résidence « Les jardins de Majorelle ».

Bien mal lui en a pris puisque la commune, alertée par le voisinage de la rue de la Concorde, a convoqué le promoteur et interrompu le chantier.

Les sujets, dont 3 pins parasols, seront remplacés par des arbres mâtures et un plan d'entretien de plusieurs années assurera leur installation.

Votre association, engagée depuis le début dans les recours contentieux contre ces permis de construire, reste mobilisée pour veiller sur la qualité du cadre de vie à Clair logis et ses abords et se faire le relai de vos inquiétudes et attentes.

https://www.sudouest.fr/gironde/cenon/gironde-cinq-arbres-abattus-par-erreur-sur-un-chantier-immobilier-a-cenon-8435090.php

# LE LIEN DE CLAIR LOGIS

N°5 – Avril 2022

## Question d'architecture – épisode 4 « Arrêt sur image »

Cette carte postale présentant une vue aérienne du quartier Clair Logis 1 est conservée aux Archives municipales de Cenon. Elle n'est pas datée.

Elle remonte certainement à la fin des années 1950.

En 1956, les maisons formant la ceinture extérieure de Clair Logis (rues St Exupéry, Dubedout, chemin des Bories) sont livrées. Par contre, le lotissement de la rue Saint Exupery, en face de Clair Logis n'est pas encore terminé.

En lieu et place du lotissement de l'Empereur (édifié entre 1974-1977) se déploie encore des vergers et du maraichage. On remarque un arbre important en bordure du chemin des Bories, il s'agit du beau tilleul qui se trouve encore à l'angle avec la rue d'Austerlitz (qui n'est pas encore percée).

A Floirac, la cité de Dravemont n'existe pas encore. Elle sera édifiée dans les années 1970 comme de nombreux « grands ensembles » de la Rive droite.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Z | Z | U | W | I | E | V | E | Q | B | T | N | K |
| F | Y | M | O | S | N | R | C | T | I | A | D | V |
| S | A | Q | P | D | V | E | O | H | O | T | E | N |
| A | V | R | I | L | I | G | S | A | D | I | I | O |
| R | J | A | G | I | R | A | Y | I | I | B | T | I |
| B | Q | V | R | D | O | L | S | Ç | V | A | A | T |
| R | E | L | A | F | N | C | T | M | E | H | M | I |
| E | T | K | I | J | N | Y | E | B | R | T | I | S |
| U | E | E | N | G | E | C | M | S | S | E | L | N |
| P | N | M | E | Y | M | E | E | M | I | R | C | A |
| V | A | I | S | F | E | R | S | Ç | T | R | U | R |
| Q | L | J | Ç | I | N | M | J | W | E | E | X | T |
| M | P | P | R | O | T | E | C | T | I | O | N | U |

## Fête des Voisins 2022

Date officielle 20/05/2022

## PLACE DU QUARTIER UN AMÉNAGEMENT ENGAGÉ

Le quartier Clair Logis a la chance de disposer en son cœur, d'une place se situant au croisement des rues Jean Mermoz et Georges Guynemer, du côté de l'avenue Hubert Dubedout.

Cet espace enherbé d'environ 880 m², présente actuellement une allée, de vieux bancs en béton et une ligne d'arbre d'ombrage chétifs amenés à disparaitre.

Depuis 2018, les habitants se sont mobilisés pour donner une plus-value à la place en la pensant comme un lieu de festivité et de rencontres.

La plate-bande côté ouest a notamment fait l'objet de nombreuses plantations et désherbages collectifs ainsi que de la construction d'un hôtel à insectes et d'un présentoir végétal à partir de matériaux recyclés issus de nos jardins.

L'étape suivante consiste à restructurer l'espace en replantant deux bosquets de trois arbres, en y associant feuillus et fruitiers: Tilleul, Sophora du Japon, Noisetier, Abricotier, Cerisier et Prunier d'ente.

Commandés par la mairie qui est en passe de les planter ce printemps, ces six arbres offriront à terme la fraîcheur si prisée dans nos milieux urbains et raviront les gourmands.

Enfin, l'association ambitionne la mise en place d'une boîte à livres, de nouveaux bancs et la remise en état du terrain de boules/Mölkki avec l'aide de la municipalité.

## Quartier détente :

Mots mêlés - **Trouver les mots suivants:** terre / transition / planète / écosystème / habitat / environnement / graines / protection / arbre / biodiversité / recyclage / climat / agir.

# LE LIEN DE CLAIR LOGIS

N°5 – Avril 2022

## Quartier actualité:

**Changement d'adresse**

Attention l'adresse de votre association change.
Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

Association Les Voisins de Clair Logis
Boite à lettre N°14
Maison des Associations
11 Rue du 8 Mai 1945, 33150 Cenon

## ADHESION 2022

La campagne d'adhésion à votre association 2022 est lancée. Vous pouvez adhérer en nous renvoyant le bulletin papier ci-derrière ou via le site Helloasso en suivant le lien ci-dessous:

https://www.helloasso.com/associations/association-les-voisins-de-clair-logis/adhesions/adhesion-2022

1 # Du bruit le dimanche aprèm tu t'abstiendras
2 # À la quinzaine ta voiture tu bougeras
3 # Tes poubelles le soir tu rangeras
4 # À la propreté du quartier tu veilleras
5 # En cas de fête le voisinage tu préviendras
6 # À la bonne vitesse tu rouleras
7 # Vigilant à tes voisins et leurs biens tu seras
8 # Dans les carrefours tu ne te gareras
9 # Ces conseils à tes amis tu donneras

## Le BUREAU de l'association

Jérôme BIZOUARD, *Président*
Laurent PERADON, *Vice-Président*
Marjorie CARVEL, *Trésorière*
Sébastien BURREN, *Vice-Trésorier*
Agnès LOTH, *Secrétaire*
Jean-Pierre DELAS, *Membre du bureau*
Mathieu HAPIOT, *Membre du bureau*

**Nous restons à votre disposition.**

---

Cenon, le 29 mars 2022

Chers membres,

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale ordinaire, qui se tiendra le :

**Mardi 12 avril 2022 de 20h30 à 22 heures**

**Maison des associations**
11 rue du 8 mai 1945
33150 Cenon
Tél. +33(0)5 57 54 45 50

Les adhérents sont invités à statuer sur les décisionssuivantes :

- Approbation des procès-verbaux de l'AG ordinaire du 23/02/2021,
- Approbation des comptes 2021,
- Quitus aux administrateurs,
- Renouvellement du tiers sortant,
- Lecture du rapport d'activités :
  - Activités 2021,
  - Etat des adhésions,
  - Dossiers juridiques.
- Lecture du rapport moral du Président,
- Questions diverses.

**En cas d'absence, merci de bien vouloir nous retourner le pouvoir ci-joint complété.**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chers membres, à l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Président,**
**Jérôme BIZOUARD.**

Les Voisins de Clair Logis – Association Loi 1901 – Publication au Journal Officiel du 02/10/2017
Maison des Associations – 11 rue du 8 mai 1945 – 33150 CENON – www.lesvoisinsdeclairlogis.fr

## BULLETIN D'ADHESION ANNUEL 2022

Association des propriétaires et résidents des quartiers Clair Logis 1 et 2 à Cenon.
Fondée en 2017, elle a pour but de maintenir et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

**Nom** _____ **Prénom** _____

☐ Adhésion ☐ Renouvellement

**Autre membre du foyer adhérent**

**Nom** _____ **Prénom** _____

☐ Adhésion ☐ Renouvellement

**Si nouvelle adhésion,** veuillez mentionner les renseignements ci-après:

**adresse** _____

**téléphone** _____

**courriel** _____

Je souhaite être tenu(e) informé(e) des projets et actions de l'association par:

☐ PAPIER ☐ COURRIEL

---

**Montant Adhésion annuelle:** **nombre adhérent(s)** _____ **x10€**

**soit Montant total** _____ **€**

Mode de paiement:

☐ CHEQUE ☐ ESPECES

*chèque à l'ordre de "Les voisins de Clair Logis"*

**Adhésion annuelle valable du 01 janvier au 31 décembre 2022 inclus**

date _____ signature

---

**Coupon et règlement à retourner à l'association**
**"Les Voisins de Clair Logis"**
**Boite à lettre N°14**
**Maison des Associations**
**11 Rue du 8 Mai 1945, 33150 Cenon**

http://lesvoisinsdeclairlogis.fr contact@lesvoisinsdeclairlogis.fr

https://www.facebook.com/voisins.declairlogis.1

## ASSEMBLEE GENERALE DU 12/04/2022

**POUVOIR**

Je soussigné (e) : Mme ou Mr .....

Donne pouvoir à Mr, Mme : .....

De me représenter et d'agir en mon nom et en ma qualité à l'Assemblée Générale du 12/04/2022:

Fait à ..... Le .....

Signature